



Le mot du Maire

Dans ce bulletin d'information, le n° 12 nous voulons faire le point sur les différentes réalisations et projets de la municipalité pour partager avec tous les administrés notre volonté d'améliorer toujours le cadre de vie de notre village.

A signaler la mise en place pour la première fois sur notre commune d'un marché des producteurs de pays. Ce dernier aura lieu le 1^{er} septembre prochain organisé par la municipalité en partenariat avec la Chambre d'Agriculture. Différents producteurs proposeront leurs productions fermières à consommer sur place ou à emporter. Des tables seront disposées pour permettre la dégustation des produits du terroir dans un cadre convivial.

La commission « vie associative » travaille sur la mise en place d'une programmation culturelle pour la période fin 2012 - début 2013 en partenariat avec l'Association « Sac de Billes ». La première manifestation aura lieu à l'occasion des fêtes du village le samedi 29 septembre en co-organisation avec le Comité des Fêtes, en proposant des concerts donnés par différents groupes musicaux.

Avec l'équipe municipale nous vous donnons rendez-vous :

- le 1^{er} septembre au forum des associations puis au marché des producteurs en soirée,
- le 4 septembre à l'occasion de la rentrée des classes,
- les 28, 29 et 30 septembre à la fête patronale de la St Michel.

Je vous souhaite à tous une bonne rentrée, santé et réussite;

Anne Marie Fourcade



Plan Local d'Urbanisme

La commune travaille sur la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce travail a fait l'objet en réunion publique le 6 juillet 2010, d'une présentation de la première phase du diagnostic et du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLU.

Il s'agit maintenant de traduire les ambitions du PADD sur les documents règlementaires du PLU. Ce travail est en cours et prendra en compte les remarques des personnes publiques associées (DDTM, SCoT, Conseil Général, Chambre d'Agriculture,...). Par la suite il fera l'objet d'une présentation publique, avant l'arrêt par le conseil municipal du projet, et la procédure qui mène à l'enquête publique.

Il faut rappeler que le PLU est un document de planification urbaine, global et prospectif. Il exprime un projet d'aménagement et de développement de la commune. Cette démarche s'inscrit dans le cadre légal posé par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain de 2000 qui fixe des ambitions notamment de gestion économe du foncier et de mixité urbaine et sociale pour les PLU. Ces principes ont été renforcés par les lois Grenelles 1 et 2.

Le Plan Local d'Urbanisme devra en outre respecter les ambitions du projet d'aménagement et de développement durable du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Grand Pau qui fixe les ambitions de développement contraignant en matière de consommation du foncier. Enfin, le PLU respectera les objectifs du Programme Local de l'Habitat de la Communauté des Communes du Luy de Béarn en matière de densité et de définition des programmes d'urbanisation à développer autour du centre du village.



Travaux d'été dans la commune

Chemins piétons

Les travaux d'aménagement des chemins piétons se poursuivent par les chemins Mesplède et Passades.

Pour un montant de 34 852 €, les travaux ont permis la création de voies piétonnes sécurisées, l'élargissement du cheminement sur le pont du Laaps, chemin Mesplède pour faciliter l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. La végétalisation des espaces se fera avant le printemps prochain.

L'aménagement de chemin de Pau (CD 807) entre le pont du Luy et le lycée agricole devrait commencer cet automne. Ce cheminement sera implanté côté droit (côté Est) en arrivant sur Montardon. Il sera dégagé de la voirie par un espace qui sera en partie végétalisé. Un pont permettant d'enjamber l'Arlaas, sera réalisé derrière l'A.G.P.M.. Ce chemin dont l'emprise est sur le domaine public de la commune, sera cofinancé par le conseil Général.

Cimetière

Les allées du cimetière ont été réhabilitées, cet été, par la mise en place d'un revêtement permettant l'accès à tous. La partie 'historique' la plus ancienne du cimetière sera traitée ultérieurement. Un long travail sur les concessions est en cours pour permettre le réaménagement de cette partie.

Coût des travaux : 14 898 €.

Eglise

Nous avons profité de l'été pour faire une grosse révision de la couverture de l'église et du clocher. De plus nous avons traité le plancher du clocher qui présentait des signes de vieillesse.

Coût des travaux : 2 028 €.

Groupe scolaire

Les travaux d'entretien du groupe scolaire sont de deux niveaux :

- Les travaux de mise en sécurité et conformité incendie au niveau de la verrière de la maternelle, des portes d'accès, et des cloisons coupe feu.
- Les travaux de rénovation au niveau des bardages extérieurs du primaire et des toitures de la cantine.

Après la rénovation du CLSH (Centre de Loisir Sans Hébergement), les dernières salles de la maternelle viennent de subir un rafraîchissement.

La structure de jeux du primaire ayant fait sa vie avec un réel succès était devenue un symbole de l'école. Elle a été refaite à l'identique ce printemps, en apportant quelques modifications dues aux nouvelles normes de sécurité.

La cour arbore aujourd'hui un jeu en bois très coloré (avec deux tours, un pont suspendu et un toboggan), qui va à coup sûr plaire aux enfants. De plus une petite cabane en bois, achetée par l'association des parents d'élèves, permettra aux tout petits de se cacher, et à l'occasion de faire quelques cachotteries à l'abri des regards! Les jeux reposent sur des tapis de sol en mousse qui sécurisent les enfants en cas de chute, et qui donnent, par leurs couleurs vives, un air de gaieté à la cour.

Coût des travaux sur les jeux: 23 981 €.

Dégradation sur le domaine public

Les jeux devant l'école ont subi des dégradations cet été. La remise en état a été assurée par le personnel technique, ce qui a pu limiter le montant des frais.

Dans la nuit du 13 et 14 juillet dernier, plus d'une vingtaine de plantes ont été arrachées sur les espaces verts nouvellement aménagés devant les parkings de l'école. Compte tenu des dégâts, il est fort probable que ces plantes ne reprendront pas. Le préjudice est estimé à 600 € viendra diminuer d'autant les possibilités d'amélioration en équipements collectifs.

Vélocyclistes et motocyclettes

Il est rappelé que l'espace public entre l'école, le complexe sportif, les tennis et les nouveaux aménagements de parkings est strictement interdit aux 2 roues à moteur par arrêté municipal en date du 27 février 2012. Toute infraction est passible d'une amende.



Aménagement du Centre Bas

L'aménagement du bas du village avance! Après la réalisation de la route, des parkings et du mail piéton permettant de sécuriser les déplacements des grands et des petits, de nouveaux bâtiments vont prendre place l'année prochaine.



FACADE SUD EST



FACADE NORD OUEST



Un programme de quatorze logements (T3 et T2 en majorité), va être réalisé par le bailleur social « Habitelem ». Ces logements, de taille moyenne, visent à répondre à une demande importante des jeunes couples à la recherche d'un premier logement ou des personnes âgées qui pourront rester sur la commune à proximité des services et commerces.

La maison de la musique intercommunale prendra place elle aussi durant l'année 2013. La maison de la musique accueillera l'école de musique avec des salles adaptées à la formation et à la pratique des instruments. Deux salles supplémentaires seront respectivement destinées à la pratique des « musiques actuelles » et aux pratiques collectives.



Enfin, le projet du pôle médical mené par les professionnels de la santé déjà présents sur la commune va prendre forme dès cette fin d'année.

Si vous désirez recevoir le bulletin d'informations par courriel, inscrivez-vous sur www.montardon.org

4^{ème} Forum des Associations

le samedi 1^{er} septembre
de 9h à 12h - salle polyvalente

Organisé par 'los Esvagats', le forum sera l'occasion de venir découvrir les activités sportives, culturelles et de loisirs proposées par les associations de Montardon et de la Communauté de Communes du Luy de Béarn.

Les inscriptions seront possibles auprès des associations présentes.



Réunion publique Tri des emballages plastiques

le samedi 1^{er} septembre
à 17h - salle de réception

Le SIECTOM vous convie à une réunion publique suite à l'opération de **l'élargissement des consignes de tri des emballages plastiques** mis en place sur la commune depuis le 1^{er} mars 2012.

Le devenir des ces nouveaux emballages, leurs valorisations et débouchés, tels seront les thèmes abordés lors de la réunion.

<http://siectom.jimdo.com>



Marché des Producteurs de Pays

le samedi 1^{er} septembre de 18h à 23h

Espace public entre le complexe sportif et le groupe scolaire

Venez à la rencontre des producteurs fermiers locaux : ils vous accueillent pour un marché de nouveau genre . . .

Ici pas de revente! Tous les produits sont fabriqués par les producteurs fermiers qui transforment et vendent directement leurs produits aux consommateurs.

Au cœur du marché, des tables et des chaises vous attendent pour pouvoir déguster dans une ambiance conviviale et festive des assiettes cuisinées par les producteurs exposants. De stand en stand, vous pourrez composer votre propre menu 100% fermier! Lieu de rencontre avec les producteurs, vous pourrez ensuite retrouver leurs produits sur les lieux de vente habituels (marchés hebdomadaires, vente à la ferme, etc.).

Par la même occasion, vous visiterez une commune où les élus ont choisi, en organisant ce marché, de vous accueillir tout en favorisant le développement économique local et l'animation du village.

Avec la participation de l'Ostau Bearnés et du groupe **Tots au Lées** pour l'animation de la soirée.



Fêtes de Montardon

Du 28 au 30 septembre 2012

Vendredi 28 : soirée des familles avec le repas animé par une banda et feu d'artifice tiré à 23h.

Samedi 29 : Bodega avec animations et concerts à partir de 19h30.

Dimanche 30 : messe, vin d'honneur offert par le conseil municipal à 12h.

Maison de la petite enfance

La maison de la petite enfance située à Serres-Castet accueille la crèche intercommunale qui ouvrira le 22 août prochain avec une capacité de 50 places. Le Réseau d'Assistantes Maternelles (RAM) sera opérationnel mi octobre.

Mairie - 29, route de la Mairie - 64121 MONTARDON

Tél. 05 59 33 22 63 - Fax 05 59 33 32 60

www.montardon.org

du lundi au jeudi de 9h à 12h et 13h45 à 18h - vendredi de 9h à 12h et 13h45 à 17h